**Lettre type d’appui de la part du directeur de recherche**

Tous les candidats sont tenus de présenter une lettre d’appui signée par le directeur de recherche sur papier en-tête officiel de l’Université Laval.

La lettre doit confirmer ce qui suit :

a) l’approbation du sujet, mais aussi de la proposition de recherche du candidat;

b) l’acceptation du projet d’études sur mesure;

c) que le candidat possède toutes les aptitudes requises, l’autonomie suffisante et une expérience professionnelle pertinente pour mener à bien un projet de recherche.